

Désignation de l'entreprise		SAS 4SA Antilles		QUAI HYDROBASE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		97200 FORT DE FRANCE		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		9 0 0 1 5 3 5 6 0 0 0 0 2 5		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	239 377	030	13 377	226 001	20 297
	Immobilisations financières* (1)	040	6 522	042		6 522	813
	Total I (5)	044	245 899	048	13 377	232 523	21 109
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	2 261 995	070		2 261 995	93 792
		072	36 585	074		36 585	17 066
	Charges constatées d'avance *	092	118	094		118	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	54 290	086		54 290	127 758
	Total II	096	2 352 988	098		2 352 988	238 617
	Total général (I + II)	110	2 598 887	112	13 377	2 585 510	259 726
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * Signé par Frédéric JEANCOLAS Le 3 août 2026	120		10 000		10 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale Signed with doc_LYYm Universign tx_JG6kAPeqv48L	126		1 000		1 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				81 246	
	Report à nouveau	134		(39 486)			
	Résultat de l'exercice	136		177 409		(120 732)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		148 922		(28 486)	
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		1 460		1 100	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		293 805		51 543	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 372 170)	172		679 521		72 924	
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175		1 461 803		162 645	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		2 436 588		288 212		
Total général (I + II + III)		180		2 585 510		259 726	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	6 522	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	243 787	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 585 510** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 448 408** euros et un total **charges** de **2 270 999** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **177 409** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 585 510 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 448 408 euros** et un total **charges** de **2 270 999 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **177 409 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4SA ANTILLES

SASU au capital de 10 000 euros,
immatriculée au RCS de FORT-DE-FRANCE sous le numéro 900 153 560,
dont le siège social est situé HYDROBASE, QUAI HYDROBASE, 97200 FORT DE FRANCE

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 177 408,50 euros.

L'associée unique décide tout d'abord d'apurer l'intégralité des pertes antérieures inscrites au compte « report à nouveau », soit -39 486,31 euros.

Après apurement, le reliquat de résultat disponible ressort à 137 922,19 euros.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 137 922,19 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 137 922,19 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

La Présidente

Zone de signature

Signé par Frédéric JEANCOLAS
Le 3 août 2026

Signed with doc_40mO
Universign tx_JG6kAPegy48L

Certifié conforme